

MON TEST DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL EST POSITIF, QUE DOIS-JE FAIRE ?



Il y a quelques semaines vous avez réalisé un test du dépistage organisé du cancer colorectal, et ce dernier est revenu positif. Un test positif ne signifie pas que vous avez un cancer, mais que du sang a été détecté dans vos selles et cela peut avoir plusieurs causes.

Afin d'en identifier l'origine : il est important de consulter un gastroentérologue dans les meilleurs délais pour réaliser une coloscopie.

Cet examen permettra de visualiser l'intérieur du colon et du rectum pour détecter et retirer d'éventuels polypes avant qu'ils n'évoluent en cancer, ou de détecter un cancer colorectal à un stade précoce.

COMMENT FAIRE ?

Vous avez un médecin traitant :

Prenez rapidement rendez-vous avec votre médecin traitant afin qu'il vous oriente vers un gastroentérologue.

Vous n'avez pas de médecin traitant :

Pour réaliser votre coloscopie dans les meilleurs délais, vous pouvez contacter :

► le service de l'Assurance Maladie : **Mission Accompagnement Santé (MAS*)**, qui vous aidera à trouver un rendez-vous en partenariat avec les professionnels de santé du territoire.

Pour cela :



envoyez un mail à l'adresse suivante :
allervers-dads.cpam-essonne@assurance-maladie.fr



ou composez le **3646** (pour orientation vers le service MAS*)